



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 janvier 2023

Suite à la réforme de la publicité des actes entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 :
Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 13 DECEMBRE 2022. Les délibérations seront publiées dans leur intégralité sur le site internet de la Commune.

L'an deux mille vingt trois , le 24 janvier , les membres du Conseil municipal de la commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 en salle de Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 17 janvier 2023, conformément à l'article L2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers :

> en exercice: 15

> absent(s): 0

> présents: 11

> absent(s) excusé(s): 3

> représenté(s): 1

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes : Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Aurore AIGNELOT, Isabelle CÊTRE-LANGONET. Cyrielle GROVEL,

MM. : Christian NOLY, Christian TISSOT, Thomas COLIN, Florian CRUCEREY, Claude GINESTET, Jean-Marc MEUTERLOS, Régis RIVET.

Absent(es) excusé(es) : Mme : Lydie FIARDA.

Absent(s) excusé(s) : MM. Thomas COLIN, Serge GORRIS, Luc TOUDOUZE.

Pouvoirs : Mr.Thomas COLIN donne pouvoirs à Mme Nicole MILESI.

Madame Isabelle CÊTRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2022:

Le compte rendu de la réunion du 13 DECEMBRE 2022 est validé par l'ensemble du Conseil municipal.

II. LISTE DES DELIBERATIONS :

Délibération	Objet de la délibération	Vote
D2023_001	AUTORISATION ADHESION A LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE	APPROUVÉE À LA MAJORITÉ
D2023-002	AUTORISATION ADHESION CONVENTION CADRE EMPLOI ET COMPETENCES	APPROUVÉE À LA MAJORITÉ
D2023-003 D2023-003-1 (erreur plume)	AUTORISATION PAIEMENT DES FACTURES INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ
D2023-004	PROGRAMME D' ACTIONS TRAVAUX SYLVICOLES 2023	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

D2023_005	ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC MAÎTRISE D'ŒUVRE ÉTUDE RÉALISATION ÉNERGÉTIQUE	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 23h00